



Demander la vente d'un bien indivi, sortir de l'indivision avec son ex pacsé

Par **stpot**, le **08/02/2022 à 14:25**

Bonjour,

J'ai acheté avec mon ex conjoint une maison en indivision. Je possède 1/3 des parts et lui 2/3. Après une rupture de PACS j'ai déménagé en août 2020 face à son refus de vendre la maison. Il reste un emprunt à payer et je règle ma part tous les mois. Aujourd'hui, Monsieur ne s'acquitte pas des échéances et je souhaite l'obliger à vendre pour mise en danger de l'intérêt commun. Quelles sont les démarches à suivre ?

Vous en remerciant

Par **Zénas Nomikos**, le **08/02/2022 à 14:34**

Bonjour,

je vous propose d'écrire au JAF et/ou de prendre rendez-vous avec ce dernier.

Par **youris**, le **08/02/2022 à 16:20**

bonjour,

pour vendre un bien indivis, il faut l'accord de tous les indivisaires.

pour vendre un bien indivis malgré le refus d'un indivisaire, vous devez en demander l'autorisation au tribunal judiciaire, un avocat est nécessaire.

vous avez sans doute une clause de solidarité pour le remboursement de votre prêt, si votre ex ne rembourse pas, l'organisme de crédit va vous demander de rembourser le montant total de l'échéance.

salutations